



## COMPTE-RENDU SEANCE DU 27 OCTOBRE 2016

Le Conseil Municipal, réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur le Maire, le 27 octobre 2016.

Décide :  
**à l'unanimité des membres présents**

### **Approbation du procès-verbal du 29 septembre 2016**

**Prix de l'eau et de l'assainissement - Rapport du délégataire - Exercice 2015**  
De valider ledit rapport.

### **Demande de subvention au titre des amendes de police**

- De réaliser les travaux de sécurisation voirie de la rue Mozart pour un montant prévisionnel de 17 773,64 € H.T.
- S'engager à réaliser ces travaux et les inscrire au budget en section d'investissement,
- D'autoriser le Maire à solliciter une subvention au meilleur taux auprès du Conseil Départemental de la Moselle au titre de la répartition du produit des amendes de police pour l'opération susvisée.

### **Demande de subvention au titre du Fonds Interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation**

De solliciter une aide auprès de l'Etat pour les opérations suivantes relatives aux subventions pour le Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation :

ACTION 1 – Sécurisation Ecole Elémentaire Saint Matthieu sise 1A rue Jeanne d'Arc 57310 GUENANGE

ACTION 2 – Sécurisation Ecole Maternelle Saint Matthieu sise 1A rue Jeanne d'Arc 57310 GUENANGE

ACTION 3 – Sécurisation Ecole Elémentaire Sainte Scholastique sise 2G rue Sainte Scholastique 57310 GUENANGE

ACTION 4 – Sécurisation Ecole Maternelle Clair Matin sise rue Clair Matin 57310 GUENANGE

ACTION 5 – Sécurisation Ecole Maternelle Capucines sise rue mont Cassin 57310 GUENANGE

### **Convention de maîtrise d'ouvrage déléguée - Agrandissement espace de vie - Maison de retraite**

De signer une convention qui a pour objet de définir la Maîtrise d'Ouvrage Déléguée à l'association THERAS SANTE pour porter les travaux « 1er étage Maison de Retraite Les Glycines : agrandissement espace vie sur une terrasse existante ».

De manière générale, l'association THERAS SANTE se voit confier l'ensemble des tâches du maître de l'ouvrage jusqu'à l'extinction des garanties décennales.

### **Avenant n°1 lot 3 - Mise en place d'un ascenseur à la bibliothèque municipale**

D'accepter un avenant concernant les travaux de mise en place d'un ascenseur à la bibliothèque, suite à l'avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres du 27 octobre 2016.

- INCIDENCE SUR LE MONTANT DU MARCHÉ :

- Montant du marché initial : 8 302,00 € HT
- Augmenté de l'avenant n°1 1 562,00 € HT (18,81%)

Le nouveau montant du marché est arrêté à la somme de : 9 864 HT soit 11 836.80€ TTC

### Convention d'utilisation du SIAU de la CCCE pour Guénange

De valider et autorise le Maire à signer l'avenant n°1 à la convention initiale le Service d'Instruction des Autorisations d'Urbanisme (SIAU) de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs (CCCE).

La nouvelle tarification s'établit ainsi :

- Certificat d'urbanisme : 45 €/acte
- Déclaration préalable : 90 €/acte
- Permis de démolir : 90 €/acte
- Permis de construire, permis de construire modificatif (ou transfert) : 180 €/acte
- Permis d'aménager, permis d'aménager modificatif (ou transfert) : 180 €/acte

### Frais d'hébergement – Stage de formation – Agents des Services Techniques

De prendre en charge les frais d'hébergement s'élevant à 240,40€ pour deux agents des Services Techniques devant participer à une formation « Caces engins de chantier catégorie 1 », organisée par le CNFPT à Thionville. Ce stage a été déplacé à Châtenois (Bas-Rhin) et s'est déroulé du 7 au 9 septembre 2016.

### Subvention associations

Article	Nom de L'organisme	Objet	Montant	Vote
6574	ATAV	Subvention 2016	300€	Unanimité
<b>Total</b>			<b>300€</b>	
6574	ASG Athlétisme	2 <sup>ème</sup> Acompte-Solde	2 646 €	Unanimité
6574	Badminton	2 <sup>ème</sup> Acompte-Solde	873 €	Unanimité
6574	Boxe	2 <sup>ème</sup> Acompte-Solde	1102€	Unanimité
6574	FC Guénange	2 <sup>ème</sup> Acompte-Solde + subvention 14 juillet	1 855 € +80 € (1 935 €)	Unanimité
6574	Handball	2 <sup>ème</sup> Acompte-Solde	2 745 €	Unanimité
6574	Judo Club	2 <sup>ème</sup> Acompte-Solde	2 930 €	Unanimité
6574	La Pétanque	2 <sup>ème</sup> Acompte-Solde	762 €	Unanimité
6574	Tennis	2 <sup>ème</sup> Acompte-Solde	4 870 €	Unanimité
6574	SE Nautique	2 <sup>ème</sup> Acompte-Solde	3 552 €	Unanimité
<b>Total Sport</b>			<b>21 415€</b>	Unanimité
<b>TOTAL GÉNÉRAL 21 715€</b>				

### Renouvellement de concession

D'autoriser le Syndicat Mixte de Production d'Eau Fensch Moselle à maintenir une conduite d'eau souterraine en forêt communale de Guénange, parcelle forestière 6-7 et 12., pour une durée de 9 ans et moyennant une redevance annuelle de 185,36 € révisable tous les 3 ans selon l'indice INSEE du coût de la construction (base indice INSEE connu au 1er janvier 2016)

D'autoriser Monsieur le Maire à signer le contrat

De charger l'Office National des Forêts de rédiger le contrat, le cas échéant

D'autoriser l'Office National des Forêts à facturer au Concessionnaire les frais afférents à l'instruction du dossier d'un montant de 180 € TTC

### Indemnisation capital décès – Assurance employeur

De verser le capital supplémentaire à hauteur de 5 525,34 € avec intérêt au taux légal à compter du 10 juillet 2015 au bénéficiaire. La ville demandera son remboursement auprès de la compagnie.

Le Maire,  
Jean-Pierre LA VAULLÉE